

**Assemblée Générale de l'Association**  
***Alternatives Solidaires, Agir sous les pommiers.***

**Compte-Rendu de l'AG du 04/07/2022:**

Nombre de **présents** : 37

Nombre de **pouvoirs** : 10

Nombre total de **votes** : 47

**Ordre du jour :**

**I. Rappel des statuts de l'association**

**II. Rapport moral de l'association**

**III. Rapport d'activité :**

A) **Activités de l'année 2022-2023**

B) **Bilan Boutique**

C) **Bilan Solidarité Migrants**

D) **Bilan *Affranchie***

**IV. Rapport financier**

**V. Projets et avenir de l'association**

**VI. Renouvellement du CA**

**VII. Annexe : Extrait du CA du 28/03/2023 concernant l'Atelier Vania**

---

# **I. Rappel des statuts de l'association**

## **Statuts de création en 2003 :**

### ***Titre I – Objet et composition de l'association***

#### **Article 1er**

*Il est créé entre toutes les personnes adhérentes aux présents statuts, une association qui est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août suivant.*

*Cette association a pour titre « Alternative solidaires, agir sous les pommiers » .*

*Le siège social est situé provisoirement chez Mr Geffroy Michel, Landaiserie, 50410 Percy.  
Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.*

#### **Article 2.**

*Cette association a pour objets l'exercice collectif d'une vigilance citoyenne par rapport aux conséquences de la mondialisation ultra-libérale et le soutien aux alternatives concrètes annonciatrices d'une autre organisation sociale, fondée sur la solidarité, le respect des hommes et de leur environnement.*

*L'association procédera à la mise en place d'un lieu de rencontre, de discussion et de débat, permettant de diffuser l'information, de coordonner les initiatives visant à développer l'économie solidaire.*

*La mission principale de l'association est culturelle et sociale, à but non lucratif ; elle développera accessoirement des activités de vente de produits du commerce équitable et de l'économie solidaire.*

#### **Article 3.**

*L'association se compose de membres adhérents et de membres actifs âgés de plus de 18 ans.*

*Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation.  
Le montant de la cotisation est fixé chaque année par l'assemblée générale.*

#### **Article 4.**

*La qualité de membre de l'association se perd par*

- *la démission*
- *le décès*
- *la radiation prononcée pour non-paiement de la cotisation*
- *la radiation pour motif grave*

*Avant la décision éventuelle de radiation, le membre concerné est invité, au préalable, à fournir des explications écrites au conseil d'administration. L'adhérent exclu peut faire appel devant l'assemblée générale.*

## II. Rapport moral de l'association

Au regard de nos activités, pour l'année passée, nous ne pouvons que constater, à regret, nos difficultés à faire vivre les valeurs mises en avant dans nos statuts. Le bilan n'est, certes, ni catastrophique ni insurmontable et nous avons de belles victoires qu'il ne faut pas minimiser. Cependant, l'écart se creuse entre les valeurs, volontés affichées par l'association, et les capacités à les faire vivre.

Déjà parce que nous **manquons de bénévoles** pour s'investir sur nos différentes missions et également parce que le **lieu**, au *Tri-Tout Solidaires* de Saint-Pierre-de-Coutances, **ne nous a pas permis d'arriver à atteindre nos objectifs de façon efficace et satisfaisante**. La situation actuelle de l'association peut, à plusieurs titres, paraître préoccupante, malgré les efforts considérables fournis par les actifs du CA et les irréductibles bénévoles résistants à notre invisibilisation.

Pourtant, la **situation actuelle, en France et partout ailleurs dans le monde**, ne peut que confirmer l'importance de l'existence d'organisations telles que la nôtre. Les constats sont alarmants. Partout les populations et l'environnement subissent les conséquences d'un libéralisme mondialisé. Partout l'indépendance de l'information est menacée, les lanceurs d'alertes mis en danger, les militants de plus en plus opprimés. Dans un contexte où le sentiment de violence devient une habitude, où les atteintes aux droits sont légions, où la solidarité et l'écologie devraient être nos phares, les valeurs véhiculées par *Alternatives Solidaires* sont non seulement d'utilité publique mais surtout vitales pour notre démocratie malade.

**Il est urgent pour nous de prendre position quant à l'avenir que nous souhaitons donner à notre association, ce qu'elle porte et représente.**

**Des solutions peuvent être apportées** pour permettre à *Alternatives Solidaires* de prolonger son engagement. Nous paraissent désormais nécessaires et indispensables :

- le renouvellement de l'association (en bénévoles, attractivité, retour au relationnel),
- l'allègement du système actuel des circuits-courts,
  - l'établissement dans un lieu permettant l'indépendance et la poursuite, voire le retour, de nos activités.
  - l'allègement du système actuel des circuits-courts,
  - l'établissement dans un lieu permettant l'indépendance et la poursuite, voire le retour, de nos activités.

### Remarques :

- **Comptabilisation des heures de bénévolat** : très peu de personnes (9) ont répondu à cette question et le nombre d'heures cumulées est énorme. Il est vital de recruter des personnes car cela n'est pas tenable. Ce sont toujours les mêmes personnes qui s'investissent, aboutissant à un épuisement puis, parfois, un départ. La pénurie de bénévoles est un problème qui se ressent dans beaucoup d'associations actuellement.
- **L'entre-soi** : problème majeur contre lequel il faut lutter. Le *Tri-Tout*, lieu de passage, aurait pu nous permettre d'éviter l'entre-soi. Cela n'a pas été le cas. En cause, leur changement d'optique et de physiologie, mais aussi l'absence de prise en compte de nos besoins à la base (horaires, local café spécifique, indépendance...). Cet entre-soi provoque un mal-être chez certains adhérents. Il nous faut travailler sur des projets qui attirent la jeunesse, avec des moments conviviaux qui donnent envie de rester, de s'investir, même si c'est ponctuel. Le coût des produits de l'armoire ne permet pas de toucher toutes les franges de la population, il y a aussi une forme d'entre-soi économique.
- **Difficultés de l'ouverture** : aller vers les personnes et les intéresser est très difficile. Elles viennent consommer au *Tri-Tout* ; elles circulent, trouvent notre démarche intéressante souvent, mais ne souhaitent pas y adhérer concrètement.

- **Isolement des associations** : les réseaux ne sont pas assez vivants, il faut trouver un lieu qui rassemble, qui fasse se rencontrer les adhérents des différentes associations pour créer une émulation. Comme ce qui a été fait avec les marchés paysans et le défilé.
- **Des lieux d'action multiples** : il serait intéressant d'avoir un lieu fédérateur, tout en gardant à l'esprit qu'il est possible, et nécessaire, d'aller exporter nos activités en d'autres lieux. Nous ne sommes pas visibles au *Tri-Tout*.  
Ex : une distribution au quartier de Claire-Fontaine, avec un surplus de paniers, pour permettre aux gens d'essayer même sans avoir commandé. Changer de quartier etc.
- **Problème de société** : aujourd'hui, on constate un repli sur-soi global, l'individualisme s'étend, les gens sont dans des dynamiques d'immédiateté, ils ne planifient pas, n'anticipent pas sur le long terme. Notre démarche demande de produire un effort, notamment pour les populations les plus jeunes pour lesquelles ce n'est pas habituel.
- **Tenir davantage informés les adhérents** : il est demandé de communiquer les dates et l'ordre du jour des prochains CA aux adhérents, de même que leurs comptes-rendus. Pour les AG, il faudrait aussi envoyer les outils de lectures (rapport d'activité, rapport financier, bilans...), en plus de l'affichage sur place. Cela permettrait aux gens d'être plus actifs et intégrés au travail produit par les bénévoles du CA.
- **Pertinence des circuits-courts**: difficile légitimité de faire venir des producteurs pour très peu de produits commandés, même s'ils acceptent car cela rentre dans leurs tournées. Le problème c'est le manque d'échanges entre producteurs et entre adhérents et producteurs. Pour autant, le travail fourni par les bénévoles de l'association est une plus-value pour les producteurs. Célile propose que nous continuions avec la *Ferme de la Mouvette*, pour les aider à se lancer (cf. Réunion aux *Unelles* sur les paniers). Il y a aussi un problème de multiplicité des offres sur le secteur qui n'aide pas. Ce ne sont que 35% des adhérents qui bénéficient de nos circuits-courts mais, en même temps, cela a toujours été le cas. Par contre, avant, il y avait plus de gens qui s'investissaient sur d'autres volets portés par l'association, ce n'est actuellement plus vraiment le cas.

→ **Rapport Moral Voté à l'unanimité.**

### III. Rapport d'activité :

#### A) Activités de l'année 2022-2023

##### • **Circuits-courts** :

- **Départ de producteurs** : Martin Prieur (bières *La Quiboise*), Hubert Angot (yaourts, produits laitier), Olivier Paris (*Le Jour du Pain*).
- **Arrivée de producteurs** : Nicolas Franclet (bières *La Renarde*), Pauline Jacques, (*Bergerie de l'Hé-taudière*: fromages, yaourts de Brebis), Caty Vancauwenberghe (*Ferme du Houel*: yaourts, crèmes, vaches jersiaises), Fanny Vallée (*En Vie de Pain*), Julien, Thibault & Carole (*Le Pain Levé*).
- **Difficultés rencontrées** : baisse des commandes (moyenne de 15/20 commandes), système *Jimdo* trop contraignant, baisse nombre de bénévoles pour assurer les permanences, perte de lien entre consom'acteurs et producteurs, entre association et producteurs.

##### • **Solidarité Migrants et « 100 pour 1 toit »** :

- Soutien financier apporté aux personnes/familles.
- Compte *100 pour un toit* : *Alternatives Solidaires* réceptionne les dons pour aider le financement du logement.
- Participation aux réunions et actions du *Collectif 50* pour le droit des étrangers.

##### • **Groupe « Affranchie »** :

- Seules deux personnes gèrent encore le groupe *Affranchie* : manque de personnes investies.
- Partenariat avec le Réseau VIF du Coutançais.
- Maintien d'une permanence au FJT, une fois par mois, le relais aux *Unelles* a été pris.

##### • **Café-Boutique (amoire + algéco)** :

- Chute de la vente des produits de *Solidar'Monde* avec des pertes (péréptions...)  
→ décision de cesser la vente de ces produits, mais nous n'avons plus de produits sur lesquels nous percevons un bénéfice pour faire vivre l'association.
- Les produits de nos producteurs se vendent bien dans la boutique.

##### • **Réseau « Solid'R »** :

- Participation aux réunions du Réseau *Solid'R* : manque de bénévoles pour s'y rendre.
- Difficultés à faire des choses en commun, à se connaître.
- Nous partageons des objectifs communs.

##### • **Déménagement/tiers-lieu** :

- Recherche depuis un an d'un autre lieu que *Tri-Tout* : lieu non approprié pour nos projets, manque d'espace, manque de visibilité, perte d'identité.
- Plusieurs pistes abordées (CAD, gare...) et actuelle proposition à l'atelier d'Erick.

##### • **Engagement et mouvements sociaux** :

- Partage et diffusion d'évènements engagés locaux (écologie, féminisme, lutte contre le racisme).
- Participation aux manifestations contre la Réforme des Retraites.

- Sensibiliser, informer et partager des combats commun avec d'autres associations :
  - ex : pratiques écologiques : recyclage, limitation/suppression usage du plastique, achat de produits de seconde main en ressourcerie, consommer biologique et local...

- **Visibilité et lisibilité de l'association :**

- Un nouveau flyer pour identifier l'association, flyer amélioré pour *Affranchie*.
- Réflexion sur de nouveaux panneaux/ badges / tabliers / affiches / stand mieux agencé...
- Rénovation totale du site internet et communication plus régulière sur la page FB.

- **Marché estival de Regnéville-sur-mer 2022 :**

- Succès du marché et gain important pour l'association.
- Quantité de bénévoles suffisante pour 2022.
- *Alternatives Solidaires* tenait la buvette principale avec une meilleure organisation.

- **Évènement « Carte Blanche d'Alternatives Solidaires » du 24 septembre 2022 :**

- Repas proposé en lien avec le week-end spécial de Quetteville-sur-Sienne, organisé par *Bio en Normandie*.
- Manque d'investissement d'une grande partie de nos producteurs partenaires.
- Beaucoup d'organisation et d'investissement sur un petit nombre, mais peu récompensés.

- **Forum des associations des Unelles, 10 septembre 2022 :**

- Présence de l'association avec un stand, comme tous les ans au forum.
- Peu de bénévoles pour s'inscrire et représenter l'association.

- **Bal Folk avec « Houle ma Poule » à Regnéville-sur-mer, le 19 février 2023:**

- Buvette tenue par *Alternatives Solidaires* : vente de crêpes et de boissons.
- Peu de ventes, bilan mitigé. Mais au moins on se montre présent et visible !

- **Défilé et exposition « Le Revers de mon Look », le 22 avril 2023:**

- Projet longuement repoussé mais un vrai succès prometteur pour la suite !
- Nouveaux partenariats avec des associations extérieures au coutançais (*Tri-Marrant, Emmaüs, Secours Populaire* de Granville, *Tri-Tout Solidaire* d'Agneaux...)
- L'exposition est partie au *Tri-Tout Solidaire* d'Agneaux, qui a renouvelé l'évènement, puis au festival d'Hambye *Le Dox'art*, et il y a une demande de *Tri-Marrant* à Granville.
- La question du vêtement est un formidable outil d'entrée pour sensibiliser à de nombreux sujets de société.

- **40 ans de l'association « Avril », le 2 juillet 2023 :**

- Deux bénévoles du CA sur un stand pour représenter *Alternatives Solidaires*

## B) Bilan Boutique

1/ La décision a été prise lors du dernier CA (30/05/2023) d'arrêter de commander les produits *Solidar'monde* car très peu de ventes et des produits qui finissent par se trouver périmés dans l'armoire (que nous bradons ou jetons)

2/ La mairie et la CMB ont été informées qu'*Alternatives Solidaires* ne leur livrera plus de jus d'orange. La proposition de livrer du jus de pommes de Thomas a été faite. La responsable des commandes de la mairie et de la CMB est ouverte à la proposition.

3/ *Alternatives Solidaires* continue de vendre les produits des producteurs locaux: miel, produits de Cécile, de Thomas et de Wilfried ainsi que la bière de Nicolas mais uniquement pour les adhérents, ainsi que les sodas de *Solibulles*.

4/ *Alternatives Solidaires* ne prend pas de marge sur les produits des producteurs, en revanche pour les sodas de *Solibulles* elle applique un taux de marge de 47%.

5/ Christine Buffard qui, jusqu'à présent et depuis plusieurs années, gérait l'épicerie avec Céline Proust souhaite arrêter. Céline P accepte de continuer seule dans la mesure où, sans les produits *Solidar'monde*, la gestion de l'épicerie sera allégée mais si quelqu'un souhaite s'en occuper, elle veut bien co-gérer ou laisser sa place.

## C) Bilan Solidarité Migrants

Le groupe **Solidarité Migrants**, fait partie d'un réseau d'aides, de soutien et d'accompagnement aux migrants, dans le respect de leurs droits les plus fondamentaux.

Malgré de nombreux obstacles constamment imposés par les gouvernements successifs :

- \* Obligations de quitter le territoire français (OQTF) alors qu'ils étaient en situations de travail, en apprentissage ou avec une promesse d'embauche .
- \* Refus de d'obtention de titres de séjour et/ou renouvellement.
- \* Mise à la rue de Mineurs non accompagnés (MNA)
- \* Des demandeurs d'Asile déboutés
- \* Pas de logements pérennes .

Le groupe de bénévoles reste optimiste, et continue :

- à interpeller les députés, les maires, le président du conseil départemental et l'inspecteur de l'Aide social à l'enfance (ASE)
- à mettre en place des formations à l'accompagnement des demandeurs d'Asile et MNA.

Une plainte a été déposée par M<sup>re</sup> Bonniec ,par la LDH, près du procureur de la république, pour non respect de la loi, suite à la mise à la rue d'un MNA par l'ASE.

Le réseau organise des manifestations , lance des pétitions.

Des réunions de travail régulières avec le **Collectif 50**, font le point sur les initiatives à prendre, sur les demandes en cours, les recherches d'hébergements, la réponse aux attentes diverse.

Nous avons aidé des jeunes à payer leurs titres de séjour, la traduction des papiers d'identité et la prise en charge de loyers ainsi que des frais de scolarité, grâce aux dons.

De nouvelles rencontres sont prévues avec le Président du Conseil Départemental , les élus de l'opposition, la vice présidente du CCAS .

Nous restons vigilants sur le projet de loi Darmanin.

Pour information : Appel national contre l'Immigration jetable et pour une politique migratoire d'accueil. (affiche sur le site d'Alternative Solidaire).



## D) **Bilan *Affranchie***

*Affranchie*, groupe de lutte contre les violences faites aux femmes, au sein d'*Alternatives Solidaires*, depuis 2017.

Depuis la création d'*Affranchie*, nous souhaitons et nous avons œuvré pour la création d'une mise en réseau des différents acteurs impliqués dans la lutte contre les violences conjugales avec la nécessité d'une coordination. Depuis 2 ans, *Affranchie*, a donc été associée à la réflexion lors de la création d'un réseau *VIF (Violences Intra Familiales)* sur Coutances.

Nous avons rencontré, étant la seule structure non professionnelle, certaines difficultés à trouver une place reconnue dans ce réseau.

Ce constat nous a amenées à réaffirmer notre identité et à adapter nos modes d'intervention :

- Suite à des demandes, retour des permanences aux *Unelles*.
- Élaboration d'un visuel plus repérable, explicite et permanent dans des lieux fréquentés par le public (affiches détaillant nos objectifs).

### **Objectifs :**

- Rompre l'isolement des femmes victimes de violences (physique, psychologiques...).
- Leur permettre d'échapper à la domination, l'emprise, la manipulation...
- Les accompagner à tout moment du processus de prise de conscience jusqu'à l'affranchissement.

### **Rôle et moyens :**

- Disponibilité dans le temps, la durée, dans l'urgence (07 67 59 49 04).
- Accueil et écoute. Permanences téléphoniques et physiques.
- Accompagnement à tout moment du processus de prise de conscience.
- Orientation vers les structures professionnelles, sociales, médicales, juridiques.

Informations et orientations rendues possibles par les connaissances acquises sur le processus d'emprise et le cycle de la violence, l'expérience du terrain.

→ **Rapport d'activité Voté à l'unanimité.**

## IV. Rapport financier

Présentation AG - 04 juillet 2023

RESULTAT au 31-05-23			
Charges		Produits	
Petites fournitures	16,50	1894,38	Dons & Adhésions
Imprimerie	209,40	348,00	Ventes Mairie Coutances
Achats Fournisseurs	2654,17	174,00	Ventes CMB
Achats Producteurs	25613,93	1435,00	Repas Bio "carte Blanche"
Age de fer	87,50	21827,60	Circuits Courts Consom'acteurs
Abonnement JIMDO	222,00	3391,10	Boutique
Loyer	2750,00	922,00	Bal Folk
MAIF assurance	446,32	2 060,20	Marchés Regnéville
Partenariat (Unelles + arbre)	60,00	3812,00	Dons 100 pour 1 Toit
Convivialité	58,90	2418,48	Dons Solidarité Migrants
Frais bancaires	40,39	250,00	Subvention O.F. à répartir
Aides 100 pour 1 Toit	4275,34	-3503,00	Répartition Subven° OF 2022
Aides Solidarité Migrants	2445,00	500,00	Subvention Mairie Coutances
Sous Total	38 879,45	35 529,76	Sous Total
<b>résultat au 31-05-23</b>	<b>-3 349,69</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>35 529,76</b>	<b>35 529,76</b>	<b>TOTAL</b>

BILAN au 31-05-23			
ACTIF		PASSIF	
512001 Crédit Mutuel Alt Sol	2091,93	8156,68	capital Café Solidaire
512002 Crédit Mutuel 100 pr 1 Toit	824,51	2619,33	Capital Solidarité Migrants
512003 Crédit Mutuel Sol Migrants	1877,81		
512004 Crédit Mutuel CC	1127,30		
512005 Crédit Mutuel Adhésions	540,00		
512100 NEF	589,96		
530000 CAISSE	198,37		
531000 COCHON	71,44		
535000 CONSIGNES	105,00		
sous total	7426,32	10776,01	sous total
		-3349,69	Résultat 31-05-23
<b>TOTAL</b>	<b>7426,32</b>	<b>7426,32</b>	<b>TOTAL</b>

### ANIMATIONS 2022-2023 [AG - 04 juillet 2023]

Marché de Regnéville - été 2022			
Charges		Produits	
achats aux fournisseurs	953,00	2060,20	encaissements
achats aux producteurs	162,00		
"bénéfice"	945,20		
<b>TOTAL</b>	<b>2 060,20</b>	<b>2 060,20</b>	<b>TOTAL</b>

Repas bio CARTE BLANCHE - 24-09-2022			
Charges		Produits	
achats aux fournisseurs	216,83	1249,00	encaissements
achats aux producteurs	767,59		
"bénéfice"	264,58		
<b>TOTAL</b>	<b>1 249,00</b>	<b>1 249,00</b>	<b>TOTAL</b>

Bal Folk - 19-02-2023			
Charges		Produits	
achats aux fournisseurs	51,84	922,00	encaissements
achats aux producteurs	128,98		
"bénéfice"	741,18		
<b>TOTAL</b>	<b>922,00</b>	<b>922,00</b>	<b>TOTAL</b>

Le Revers de mon Look - 21-03-2023			
Dépenses	116,38	100%	de plaisir

	dépenses	recettes
100 pour un toit	4275,34	3942,00
Solidarité Migrants	2445,00	2418,48

## Remarques :

- Le système actuel fait **manipuler beaucoup d'argent à l'association**, car c'est nous qui récupérons les chèques pour redistribuer l'argent directement aux producteurs. C'est plus confortable pour eux, mais cela demande un travail conséquent aux bénévoles concernés par la gestion des circuits-courts. Changer le système permettrait d'alléger considérablement le rôle du futur trésorier.
- On constate un **déficit pour le total des dépenses des comptes 100 pour un toit et Solidarité Migrants** : heureusement nous avons de l'argent de côté, car les dons n'ont pas permis de compléter l'intégralité des sommes nécessaires.
- Par rapport à l'année passé, il y a une **baisse d'environ 1000€ pour les ventes des produits des producteurs**. Cela s'explique par une diminution du nombre de commandes.
- Le **coût de l'assurance MAIF est important** : nous étions passé à une assurance pour plus de 100 adhérents, si nous n'augmentons pas notre ratio nous pourrions faire changer le montant. Il est possible d'aller interroger d'autres assureurs pour le réduire (ex : MACIF), mais il nous faut aussi questionner l'éthique de ces prestataires, à savoir que font-ils de l'argent, quels projet sont financés. Par ailleurs, la MAIF est une assurance qui couvre très bien en cas de problème. L'assurance actuelle couvre nos espaces au *Tri-Tout*, mais pas le logement de *100 pour un toit*.

## Quelques chiffres :

### • Circuits-Courts pour 2022-2023:

Nombre de bénéficiaires des circuits-courts: 35% des adhérents.

Mois 2022- 2023	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
	22	27	25	24	27	23	25	26	21	20

### • Nombre d'adhérents:

- **2019-2021:** 115~ (?) adhérents
- **2020-2021:** 96
- **2021-2022:** 85
- **2022-2023:** 77

→ **Rapport Financier Voté à l'unanimité.**

## V. Projets et avenir de l'association

→ Les adhérents présents à l'AG se sont réunis en petits groupes pour travailler sur des projets pour l'année 2023-2024.

### – Circuits-courts et 20 ans d'Alternatives Solidaires :

- beaucoup de producteurs investis sur ces deux projets (Thomas, Fred, Cécile, Joséphine)
- changer le **système de commande**, étudier quelque chose de nouveau, de plus simple
- volonté que les producteurs se rencontrent davantage : délocaliser les distributions, 1 fois par trimestre avec un surplus pour vendre aux non initiés
- suppose communication et annonce de l'événement
- petit événement, simple et festif, pour **les 20 ans** : plutôt le dimanche, des chants, associer les migrants, auberge espagnole
- proposition de Frédéric : organiser chez lui ou chez un autre producteur, avec tous les producteurs (préparation en amont) pour mai ou juin de l'année prochaine.

### – Changement de local éventuel :

- *Tri-Tout* ne satisfait pas ce qui distribuent et les gens qui viennent
- lieu référent, mais ça peut se passer de manière ponctuelle ailleurs
- une association aurait la responsabilité de la gestion du lieu : mais laquelle ? Ou en créer une
- problème du coût du nouveau logement proposé (Atelier Vania) : on ignore combien.
- bien identifier nos possibilités pour ne pas prendre de risques financiers ou légaux.
- Alternatives Solidaires* est une association d'intérêt général, donc nous avons moins de contraintes – il serait plus clair que l'association soit locataire
- besoin d'un lieu de pluralités, de démocratie, de mixité.

→ **Voir Annexe pour le projet à l'atelier Vania**

### – Conférences :

→ **deux conférences par an** serait l'idéal

- **novembre** : conférence sur la situation des **migrants** → conférence, exposition, et analyse du projet du gouvernement, concert pour la caisse de solidarité...
- **printemps** : conférence sur **l'eau** → plutôt sous forme de sortie en extérieur

→ **un événement renouvelé** :

- **fin octobre** : défilé « Le Revers de mon Look » à Granville

Il nous faut absolument nous appuyer sur le *Collectif 50* et sur les associations du réseau *Soli-*  
*d'R* pour mettre en place nos différentes actions.

*Soli-*

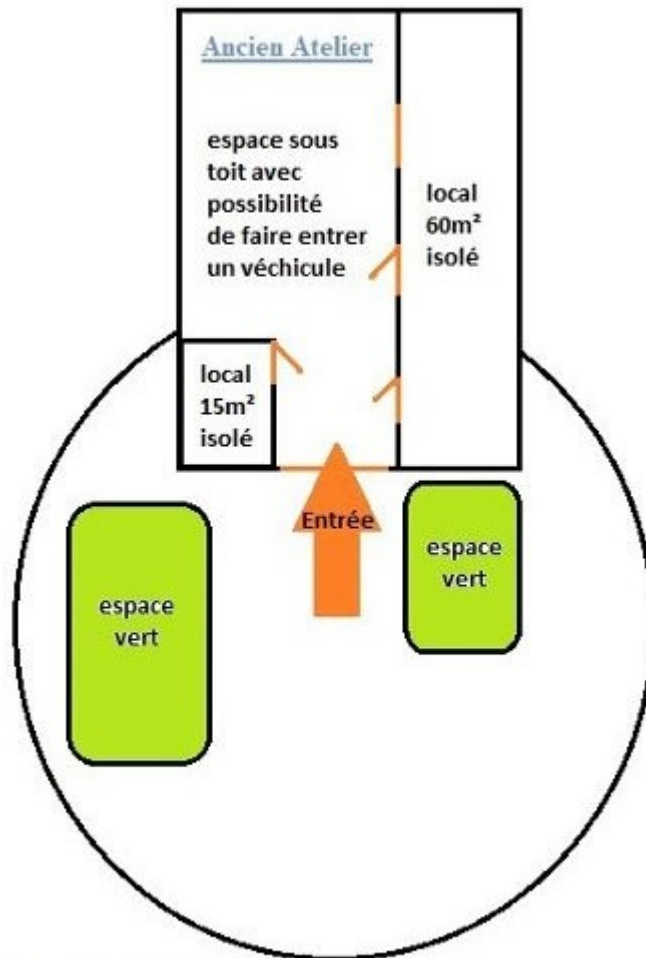
## **VI. Renouvellement du CA**

- **Départ du CA :**
  - Sylvie Ameline, *Trésorière*
  - Thomas Sanoner, *Représentant des producteurs*
  - Clotilde Pitel, *Membre du CA*
- **Entrée au CA :**
  - Patrick Le Guirriec
  - Martine Perrier

→ **Renouvellement du CA Voté à l'unanimité.**

**Prochaine réunion du CA : mardi 11 juillet 2023**

## VII. Annexe : Extrait du CA du 28/03/2023 concernant l'Atelier Vania



Proposition d'Eric: Local privé,  
20 Rue de Regnéville, près du Pont-de-Soules à Coutances

Une **approche privée** : Eric a acquis un **atelier** et souhaiterait le mettre à disposition de l'association – 20 Rue de Regnéville, près du Pont-de-Soules à Coutances.

### Les points positifs :

- **garantie éthique et indépendance** pour l'association (Eric étant lui-même adhérent)
- parking à proximité (à 100m et le long de la route)
- surface : ancien **atelier couvert** avec **hangar**, à l'intérieur, deux espaces **couverts et isolés** : local de 15m<sup>2</sup> + local 60m<sup>2</sup>
- le **hangar** peut accueillir un véhicule (ex : camionnette de livraison...)
- **espaces verts** : petits jardins extérieurs à investir
- **pas de vocation lucrative** : Eric souhaite proposer ce local à des associations pour le faire vivre, moyennant un cahier des charges et des conditions – créer une association *ad hoc* ?

### Les points en discussion:

- **pas d'arrivée et d'évacuation d'eau** pour l'instant – mais Eric compte le faire
- **internet** – projet de faire arriver la fibre
- **chauffage** dans l'espace – projet d'installation d'un poêle
- **taxe foncière annuelle** : 400€ pour un statut d'atelier, à voir si cela peut être changé sous un statut d'associa-

tion, avec une fiscalité préférentielle

– Attention : **normes de sécurité** pour le privé et l'accueil du public sont différents que pour un lieu public.

→ Il faut que ça soit un **lieu privé associatif**, notamment pour la vente d'alcool, car ce n'est pas un bar (pas de Licence 4) – Il faut adhérer pour pouvoir consommer, le cas échéant.

→ En tant qu'association : droit à des événements exceptionnels

– **habitations à proximité** : normalement pas de soucis car pas pour objectif de faire du bruit après 22h00

– **projet pas disponible avant septembre 2023** : l'artisan doit construire l'extension de sa maison pour se séparer de l'atelier.